

## REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU DIMANCHE 9 NOVEMBRE 2025 A CHEOPS

Débute à 14 h 30

**A la fin de l'Assemblée Générale Ordinaire de ce matin, Danièle Bailly a annoncé son désir de prendre sa retraite de son poste de secrétaire administrative.**

La date officielle est au 1<sup>er</sup> Janvier 2026 mais avec ses derniers jours de congés payés, elle sera effective au 23 novembre 2025.

Après discussion, le Comité Directeur prend la décision de célébrer ça le dimanche 14 décembre 2025 à la fin des régionaux 10 M à Brive où Danièle officiera en tant qu'arbitre. Une médaille de retraite ainsi qu'un bouquet de fleurs sont prévus.

Mise au vote : 1 contre, 1 abstention et 13 pour.

Le Comité Directeur réfléchit à se répartir son travail car pour l'instant, aucun travailleur salarié n'est envisagé.

\* les avis favorables pour les détentions catégorie B seront répartis entre Pascal Gouilly et Christophe Nicquevert.

\* la gestion des licences n'a plus lieu d'être

\* au niveau des correspondances, les dossiers d'homologation seront envoyés par le responsable de la commission, Alain Villatte. Les dossiers sont uniquement sur papier, à envoyer à FFTir, service homologation, Paris.

\* les cartes d'arbitres, de formateurs, .... seront désormais imprimées par Didier Masquelier. Il a d'ailleurs récupéré la machine à imprimer.

**\* le poste de Responsable Compétition Ligue est le plus gros chapitre. Paola Lepeculier remplace Danièle.**

A sa charge la réalisation des bulletins d'inscription pour les compétitions, les inscriptions des dérogations, en collaboration avec Nathalie Par contre, chaque département aura son RCL adjoint pour enregistrer les résultats des compétitions et les transmettre à la Fédération Française de Tir : Paola en creuse, Nathalie Rouzeau en haute-vienne.

\* la limousine : Paola reprend ce poste, Alain Barrière détectera les tireurs.

Un rendez-vous le samedi 22 novembre est prévu avec Danièle pour passer le flambeau.

**Le comité directeur réfléchit également à chercher un « centre régional de Tir sportif ».**

Il pourrait s'agir d'un local en location qui permettrait de stocker le matériel de la ligue, d'une salle de réunion pour le comité directeur et les assemblées générales, mais également d'un pas de tir 10 M pour les mises en situation lors des formations, voire les compétitions.

A comparer avec les tarifs de location à Chéops.

**Il est demandé à chaque président de clubs de communiquer la liste de leurs tireurs inscrits aux différents championnats de France à Paola.** Cela permettra de rechercher leurs résultats sans perte de temps au moment d'établir les comptes rendu sportifs.

**Elections lors de l'assemblée générale ordinaire :** les vérificateurs aux comptes ainsi que les porteurs de voix tous les ans ; les membres du comité directeur tous les 4 ans (année olympique).

Plus rien n'est à l'ordre du jour, la réunion est clôturée à 16 h 30.

Le Président, Pascal Gouilly

la secrétaire, Nathalie Rouzeau

